

**AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE POUR  
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES N°05/2026**

Le Président de l'APC de Béni Messous informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2026 relatif aux :

**Lot n°02 Travaux de création et renforcement de la route Au quartier Aissat Idir à Proximité mosquée El Houda, Béni Messous.**

Informe la correction de l'avis d'attribution parus dans les journaux suivants :

2026/03/23 بتاريخ	(بالعربية)	المصدر
2026/03/23 بتاريخ	(بالفرنسية)	Compétition

Et après analyse des offres, conformément aux clauses du cahier des charges, l'attribution est corrigée comme suit :

Projet	Entreprise	Montant de l'offre / DA	Montant corrigé / DA	Note Technique	Délai	NIF	OBS
Lot n°02 Travaux de création et renforcement de la route Au quartier Aissat Idir à Proximité mosquée El Houda, Béni Messous	ATTRIBUTION AVANT CORRECTION						
	EURL BRAHMI lahoussine	9 328 410.00	9 328 410.00	31	04 mois	00842052367379	
	ATTRIBUTION APRES CORRECTION						
	SARL BEN AIDA TP	8 841 105 ,00	8 841 105 ,00	43.75	04 mois	00174205248353	Moins disant

Tous les soumissionnaires s'opposant à ce choix, peuvent présenter leurs recours à la Commission Communale des Marchés dans un délai de 10 jours, à partir de la date de parution de cet avis, les soumissionnaires intéressés sont invités dans les trois (03) jours à partir de la parution de cet avis au Bureau des Marché de la Commune de Beni Messous à prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**LE PRESIDENT DE L'APC DE BENI MESSOUS**